

54B17371

Compagnie Générale d'Immobilier GEORGE V
Société Anonyme au capital de F. 600 000 000
Siège Social : 8 rue du Général Foy 75008 PARIS
399 381 821 RCS PARIS

Tal de C... PARIS
N°
12 JUIN 2000
38226

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MAI 2000

L'an 2000,
Le 29 mai,
A 10 heures,

Les actionnaires de la société Compagnie Générale d'Immobilier GEORGE V, société anonyme au capital de 600 000 000 Francs, divisé en 600.0000 actions de 100 Francs chacune, dont le siège est 8 rue du Général Foy - 75008 PARIS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, audit siège social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration selon lettre simple adressée le 12 mai 2000 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alain DININ, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Stéphane RICHARD et Monsieur Georges PONS, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Dominique FAUDET est désignée comme secrétaire.

Le Cabinet SALUSTRO REYDEL, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 12 mai 2000, est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 600.0000 actions sur les 600.0000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

.....

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

-
- Démission d'administrateurs ; nomination de nouveaux administrateurs en leur remplacement,
 - Questions diverses,
 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

L

.....

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission, à compter de ce jour, des sociétés ANJOU SERVICES, SOCIETE DE PARTICIPATIONS AS1, SOCIETE DE PARTICIPATIONS AS2, ANJOU GRANDES OPERATIONS, SOCIETE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS et de Monsieur Georges PONS de leurs fonctions d'administrateurs de la Société ; Monsieur Georges PONS démissionnant également de ses fonctions de Directeur Général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer, en leur remplacement, en qualité d'administrateurs :


- NEXITY, société anonyme au capital de 250.000 F, dont le siège social est 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 414 963 041, qui a désigné comme représentant permanent : Monsieur Stéphane RICHARD, domicilié 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS
- Société SIG 30 PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée au capital de 250.000 F, dont le siège social est 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 422 328 542, qui a désigné comme représentant permanent : Monsieur Jean-Louis CHARON, domicilié 8 rue du Général Foy 75008 PARIS
- NEXITY PARTICULIERS, société anonyme au capital de 500.000 F, dont le siège social est 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 41 962 951, qui a désigné comme représentant permanent : Monsieur Hervé DENIZE domicilié 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS
- Société GEORGE V ILE DE FRANCE, société à responsabilité limitée au capital de 152.464 Euros, dont le siège social est 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 423 559 459, qui a désigné comme représentant permanent Monsieur Jean-Paul MAQUIGNON demeurant 11 rue Jean-Jacques Rousseau – 95160 MONTMORENCY
- Société GEORGE V ENSEMBLIER URBAIN, société à responsabilité limitée au capital de 152.464 Euros, dont le siège social est 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 423 559 582, qui a désigné comme représentant permanent Monsieur Hervé JOBBE DUVAL demeurant 9 rue de Logelbach – 75017 PARIS
- Société GEORGE V REGIONS, société à responsabilité limitée au capital de 152.464 Euros, dont le siège social est 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 423 559 673, dont le représentant permanent sera Monsieur Jean-Pierre MINGEONNET domicilié « Les Portes de l'Arenas », 455 Promenade des Anglais – 06200 NICE

Les nouveaux administrateurs sont nommés pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2004 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

h

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que la COMPAGNIE GENERALE D'IMMOBILIER ET DE SERVICES – CGIS, est démissionnaire d'office de son mandat d'administrateur à compter du 28 mars 2000, conformément aux dispositions de l'article 95 alinéa 2 de la loi du 24 juillet 1966. 

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Extrait certifié conforme
Le Président



COMPAGNIE GENERALE D'IMMOBILIER GEORGE V
Société Anonyme au capital de F. 600 000 000
Siège Social : 8 rue du Général Foy 75008 PARIS
399 381 821 RCS PARIS

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 31 MAI 2000

L'an 2000,
Le 31 Mai,
A 11 heures,

Les administrateurs de la société COMPAGNIE GENERALE D'IMMOBILIER GEORGE V se sont réunis en Conseil, 8 rue du Général Foy 75008 PARIS, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion sont présents :

- Monsieur Alain DININ
- Société NEXITY représentée par Monsieur Stéphane RICHARD
- Société SIG 30 PARTICIPATIONS représentée par Monsieur Jean-Louis CHARON
- Société NEXITY PARTICULIERS représentée par Monsieur Hervé DENIZE
- Société GEORGE V ILE DE FRANCE représentée par Monsieur Jean-Paul MAQUIGNON
- Société GEORGE V ENSEMBLIER URBAIN représentée par Monsieur Hervé JOBBE DUVAL
- Société GEORGE V REGIONS représentée par Monsieur Jean-Pierre MINGEONNET

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Alain DININ préside la séance.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président expose au Conseil qu'il a été convoqué ce jour afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Georges PONS, Directeur Général

.....
Démission de Monsieur Georges PONS, Directeur Général

Le Président rappelle au Conseil que Monsieur Georges PONS a été nommé Directeur Général Administrateur de la Société suivant délibération du Conseil du 24 avril 1998.

Pour de raisons de convenance personnelle, Monsieur Georges PONS qui a démissionné de son mandat d'Administrateur, souhaite également démissionner de ses fonctions de Directeur Général.

Le Président demande au Conseil de prendre acte de cette démission.



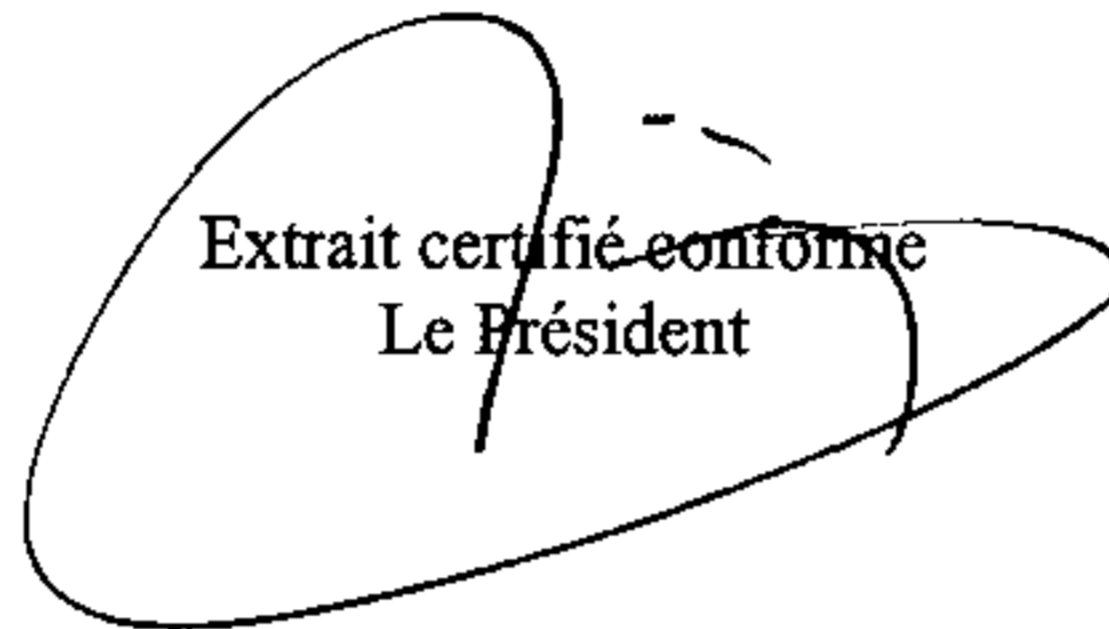
Sur proposition de son Président, le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Georges PONS de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter du 29 mai 2000.

.....

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Extrait certifié conforme
Le Président

A large, handwritten signature in black ink is written over the text "Extrait certifié conforme" and "Le Président". The signature is a cursive, stylized name that appears to be "G. PONS".

NEXITY
Société anonyme au capital de 250.000 F
Siège social : 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS
414 963 041 RCS PARIS

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
COMPAGNIE GENERALE D'IMMOBILIER GEORGE V
8 rue du Général Foy

75008 PARIS

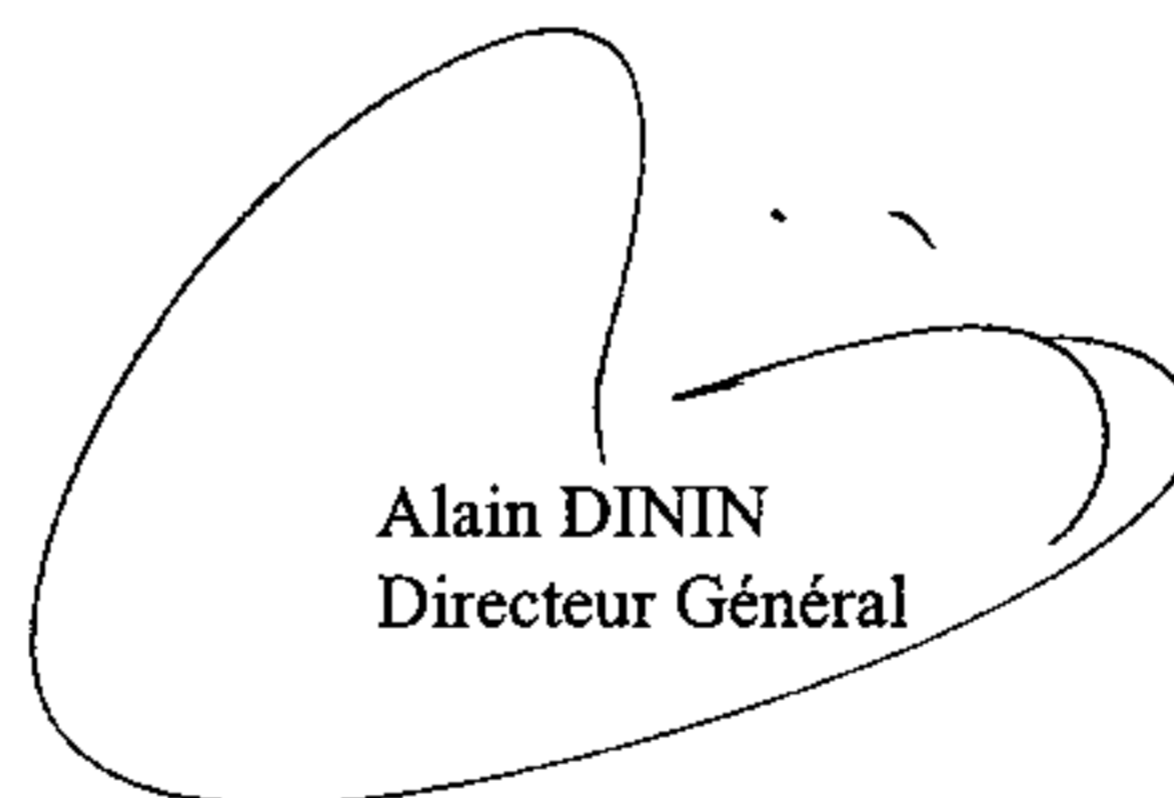
Paris, le 30 mai 2000

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions des articles 91 de la loi du 24 juillet 1966 et 78 du Décret du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales, nous informons par la présente que Monsieur Stéphane RICHARD domicilié 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS, a été désigné en qualité de Représentant Permanent de la Société NEXITY qui a été nommée Administrateur de votre Société aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2000.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir faire effectuer les formalités d'usage en matière de nomination de Représentant Permanent.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.



Alain DININ
Directeur Général

SIG 30 PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 250.000 F
Siège social : 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS
422 328 542 RCS PARIS

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
COMPAGNIE GENERALE D'IMMOBILIER GEORGE V
8 rue du Général Foy

75008 PARIS

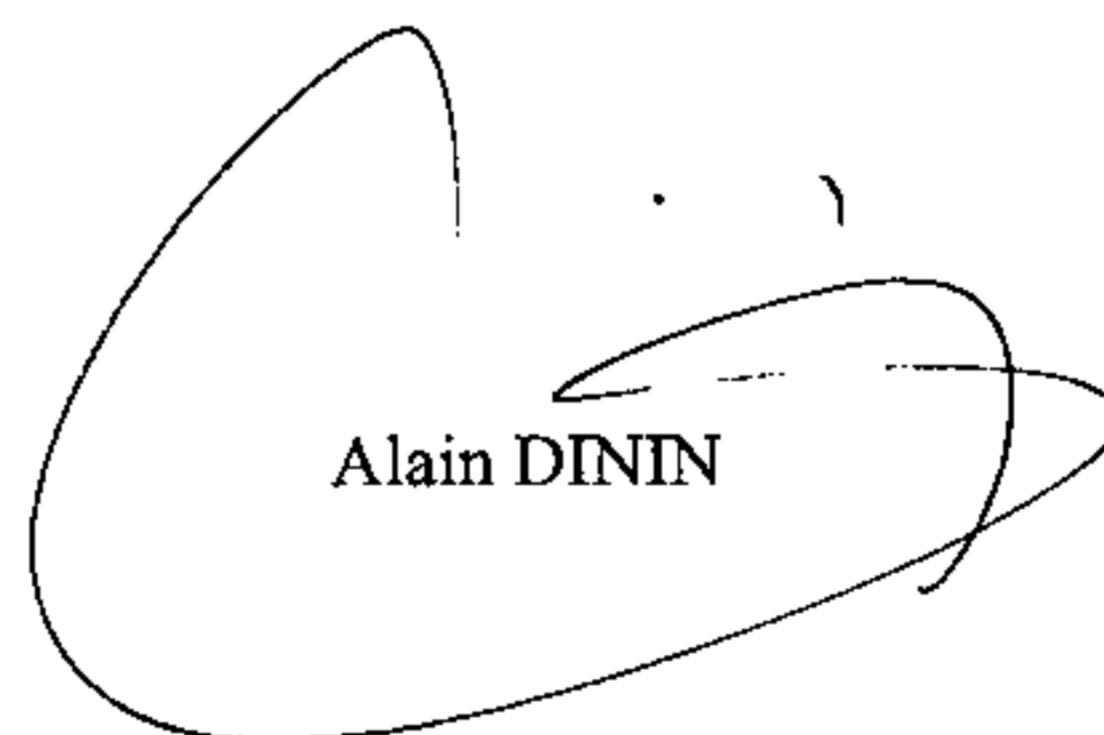
Paris, le 30 mai 2000

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions des articles 91 de la loi du 24 juillet 1966 et 78 du Décret du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales, nous informons par la présente que Monsieur Jean-Louis CHARON domicilié 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS, a été désigné en qualité de Représentant Permanent de la Société SIG 30 PARTICIPATIONS qui a été nommée Administrateur de votre Société aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2000.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir faire effectuer les formalités d'usage en matière de nomination de Représentant Permanent.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.


Alain DININ

NEXITY PARTICULIERS
Société anonyme au capital de 500.000 F
Siège social : 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS
414 962 951 RCS PARIS

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
COMPAGNIE GENERALE D'IMMOBILIER GEORGE V
8 rue du Général Foy

75008 PARIS

Paris, le 30 mai 2000

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions des articles 91 de la loi du 24 juillet 1966 et 78 du Décret du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales, nous informons par la présente que Monsieur Hervé DENIZE domicilié 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS, a été désigné en qualité de Représentant Permanent de la Société NEXITY PARTICULIERS qui a été nommée Administrateur de votre Société aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2000.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir faire effectuer les formalités d'usage en matière de nomination de Représentant Permanent.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.



Alain DININ
Président Directeur Général

GEORGE V ENSEMBLIER URBAIN
Société à responsabilité limitée au capital de 152.464 Euros
Siège social : 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS
423 559 582 RCS PARIS

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
COMPAGNIE GENERALE D'IMMOBILIER GEORGE V
8 rue du Général Foy

75008 PARIS

Paris, le 30 mai 2000

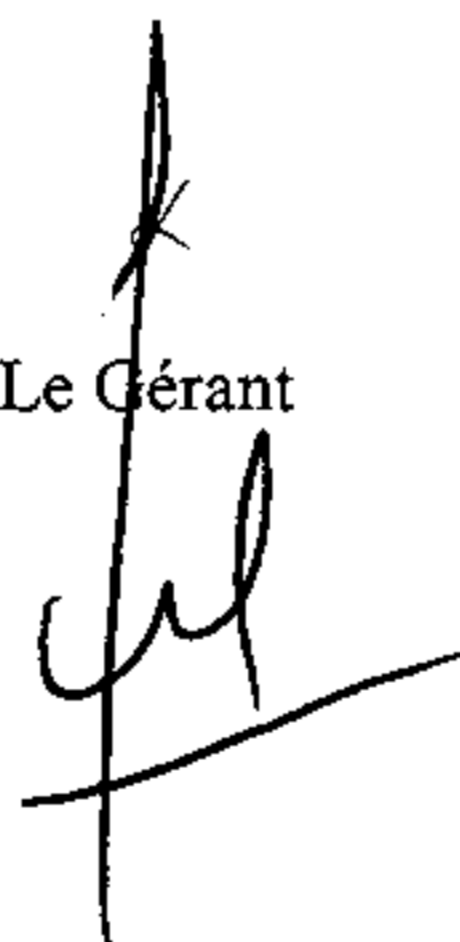
Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions des articles 91 de la loi du 24 juillet 1966 et 78 du Décret du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales, nous informons par la présente que Monsieur Hervé JOBBE DUVAL demeurant 9 rue de Logelbach – 75017 PARIS, a été désigné en qualité de Représentant Permanent de la Société GEORGE V ENSEMBLIER URBAIN qui a été nommée Administrateur de votre Société aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2000.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir faire effectuer les formalités d'usage en matière de nomination de Représentant Permanent.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Gérant



GEORGE V ILE DE FRANCE
Société à responsabilité limitée au capital de 152.464 Euros
Siège social : 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS
423 559 459 RCS PARIS

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
COMPAGNIE GENERALE D'IMMOBILIER GEORGE V
8 rue du Général Foy

75008 PARIS

Paris, le 30 mai 2000

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions des articles 91 de la loi du 24 juillet 1966 et 78 du Décret du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales, nous informons par la présente que Monsieur Jean-Paul MAQUIGNON demeurant 11 rue Jean Jacques Rousseau – 95160 MONTMORENCY, a été désigné en qualité de Représentant Permanent de la Société GEORGE V ILE DE FRANCE qui a été nommée Administrateur de votre Société aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2000.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir faire effectuer les formalités d'usage en matière de nomination de Représentant Permanent.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Gérant



GEORGE V REGIONS
Société à responsabilité limitée au capital de 152.464 Euros
Siège social : 8 rue du Général Foy – 75008 PARIS
423 559 673 RCS PARIS

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
COMPAGNIE GENERALE D'IMMOBILIER GEORGE V
8 rue du Général Foy

75008 PARIS

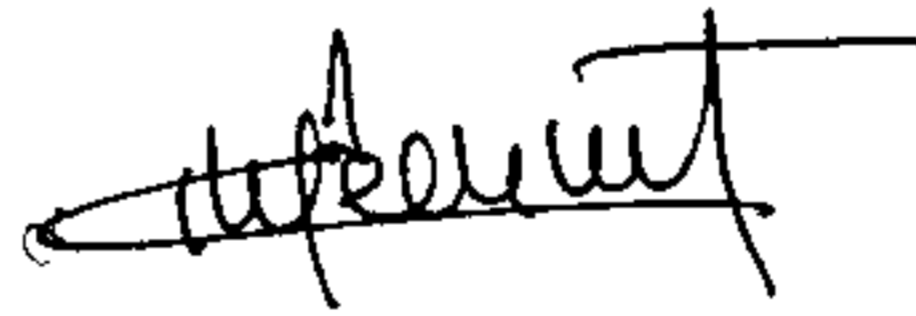
Paris, le 30 mai 2000

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions des articles 91 de la loi du 24 juillet 1966 et 78 du Décret du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales, nous informons par la présente que Monsieur Jean-Pierre MINGEONNET domicilié « Les Portes de l'Arenas » 455 Promenade des Anglais – 06200 NICE, a été désigné en qualité de Représentant Permanent de la Société GEORGE V REGIONS qui a été nommée Administrateur de votre Société aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2000.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir faire effectuer les formalités d'usage en matière de nomination de Représentant Permanent.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.



Le Gérant